COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Précisions entourant le retour à l'hôtel de ville le 15 novembre

Rivière-du-Loup, le 27 octobre 2016 – C'est à compter du mardi 15 novembre prochain que l'hôtel de ville rouvrira ses portes aux citoyens. Afin de permettre le déménagement des bureaux temporaires vers l'édifice du 65, rue de l'Hôtel-de-Ville, la majorité des services administratifs seront toutefois exceptionnellement inaccessibles les vendredi 11 et lundi 14 novembre.

La période de déménagement permettra aux employés de rapatrier à l'hôtel de ville l'ensemble du matériel, des équipements informatiques, documents et archives et de les réinstaller dans chacun des bureaux et aires citoyennes. Rappelons qu'au cours des derniers mois, l'intérieur du bâtiment, complètement ravagé par un dégât d'eau s'étant propagé à tous les étages, aura été reconstruit de la cave au grenier. C'est avec grand plaisir que les employés en exil réintégreront d'ailleurs l'édifice patrimonial!

Service du greffe et des affaires juridiques / cour municipale

Pour leur part, le Service du greffe et des affaires juridiques de même que la cour municipale demeurent au bâtiment du 75, rue de l'Hôtel-de-Ville. Ces services ne sont donc pas concernés par le déménagement et demeureront accessibles aux citoyens sans discontinuer, y compris les 11 et 14 novembre.

Il est également à noter qu'afin de finaliser le déménagement, la séance du conseil municipal du 14 novembre se tiendra pour une dernière fois à la Place Hélène-Dubé de l'École secondaire de Rivière-du-Loup. La Ville en profite d'ailleurs pour remercier l'école et son personnel de leur accueil depuis le sinistre.

Finalement, les citoyens sont conviés à une activité portes ouvertes, qui se déroulera le dimanche 27 novembre, de 13 h à 16 h. Plus d'information suivra, mais il est d'ores et déjà possible d'inscrire la date à son calendrier!

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611